

Manuel de l'utilisateur / Déclarez un incident avec le CANuM

Lorsque vous constatez le dysfonctionnement d'un matériel, d'un logiciel ou d'un service numérique, vous pouvez à tout moment le signaler auprès du CANuM.

Différence entre Incident et Demande ?

Incident : Dysfonctionnement d'un élément que vous possédez. (exemple : Mon ordinateur est en panne)



Demande : Besoin d'un nouvel élément que vous ne possédez pas encore. (exemple : Il me faudrait une licence Word)



A partir de la plateforme web

Une fois connecté, vous pouvez faire la demande à partir du bouton.

Vous serez alors redirigé vers la page du catalogue de service du numérique.



Vous pouvez alors saisir les informations dans le formulaire en ligne.

Déclarez un incident pour un autre utilisateur

Vous pouvez également déclarer un incident pour un autre utilisateur simplement en cochant la case



Puis en saisissant son nom dans le champ "Utilisateur" de la partie droite du formulaire. Tapez les premiers caractères du nom pour que la liste de recherche automatique apparaisse.

Les informations pré-remplies proviennent des fiches d'annuaire Dyna. N'hésitez à nous mentionner les erreurs potentielles.

Vous pouvez modifier vos informations de localisation dans le formulaire.

ATTENTION, il n'y a pas de mise à jour automatique vers l'annuaire Dyna depuis le formulaire.

Pour cela pensez à mettre à jour (modifier la page avec le petit crayon) votre fiche dans l'[annuaire](#)

From:

<https://wiki.univ-nantes.fr/> - Wiki

Permanent link:

<https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=canum:documentation-incident-rt>

Last update: **2020/01/13 16:32**

